



chambre
de commerce
et d'industrie
de drummond

Formulaire de mise en candidature à l'élection du conseil d'administration pour le mandat 2023-2024

Les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) intéressés à siéger au conseil d'administration pour l'année 2023-2024 sont invités à soumettre leur candidature **avant le mercredi 17 mai, à midi**. Le formulaire de mise en candidature, le curriculum vitae à jour ainsi que la lettre de motivations devront être déposés.

Les candidatures conformes reçues dans les délais prescrits seront remises au comité de mise en nomination qui déterminera les personnes qui ont les qualités pour composer le conseil d'administration 2023-2024 sur lequel siège également le (la) président(e) de la Jeune Chambre de Drummond ainsi que le président sortant et la direction générale de la CCID, tous trois nommés d'office. **En conformité avec le Règlement numéro 1 de la CCID, les membres sortants de charge ont la priorité de demeurer au sein du conseil d'administration pour un maximum de 5 ans. Si un administrateur accède au bureau de direction, la priorité demeure active au-delà des 5 années.**

Les administrateurs sont bénévoles. En acceptant de siéger sur le conseil d'administration, ils participent activement au recrutement de nouveaux membres, au financement de la CCID, aux réunions de planification annuelle et aux réunions régulières du conseil d'administration et du bureau de direction s'il y a lieu, ainsi qu'aux activités de la CCID.

Bulletin de mise en candidature

Étant membre en règle de la CCID, je, soussigné(e) _____
désire déposer ma candidature pour siéger comme administrateur(trice) de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond, pour l'année 2023-2024.

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone: _____

Courriel : _____

Date : _____

Signature : _____

Assurez-vous d'envoyer votre formulaire de mise en candidature, votre curriculum vitae et votre lettre de motivation avant le mercredi 17 mai 2023, à midi à direction@ccid.qc.ca.